



Prime de ramonage pour travail insalubre

Par **cloclo**, le **12/08/2010** à **18:58**

Bonjour,

Je suis rentré dans une entreprise comme plombier chauffagiste. De fil en aiguille, je suis passé ramoneur à temps plein. Je voudrais savoir si j'ai droit à une prime horaire d'insalubrité et à combien s'élève-t-elle sachant que sur les feuilles de paye il y a marqué plombier chauffagiste.

Merci d'avance de vos reponces